

2017_CT2_126

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Attribution de subventions de fonctionnement à Aix-Marseille Université

Le 23 mars 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 mars 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille – AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François - DAGORNE Robert – DELAVET Christian - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger - LAFON Henri – MANCEL Joël – MATIN Régis - MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PERRIN Jean-Marc - POLITANO Jean-Jacques – PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BARRET Guy – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à MERCIER Arnaud – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – de SAINTDO Philippe donne pouvoir à TALASSINOS Luc – DEVESA Brigitte donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – JOUVE Mireille donne pouvoir à GERARD Jacky – LAGIER Robert donne pouvoir à DELAVET Christian – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MALAUZAT Irène donne pouvoir à TAULAN Francis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à HOUEIX Roger - MÉÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GALLESE Alexandre – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – ROLANDO Christian donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – TERME Françoise donne pouvoir à SUSINI Jules – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – CRISTIANI Georges - GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe - LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PRIMO Yveline – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Enseignement supérieur et recherche

■ Séance du 23 mars 2017

05_5_03

■ **Aides aux organismes publics – Attribution de subventions de fonctionnement à Aix-Marseille Université**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 30 mars 2017



■ **Aides aux organismes publics – Attribution de subventions de fonctionnement à Aix-Marseille Université**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Les axes prioritaires du partenariat avec l'État, engagé depuis 2006, portent sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche et des travaux étudiants, dans le cadre de colloques ou manifestations analogues.

Ces manifestations et actions contribuent à accroître la notoriété scientifique et à développer le caractère innovant sur notre territoire. Pour faire face aux frais exceptionnels des organisateurs (organismes publics d'État et d'Enseignement Supérieur et Recherche), la Métropole d'Aix-Marseille Provence, Territoire du Pays d'Aix, apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, avec une incidence financière totale de 9 200€, comme suit :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Au profit d'Aix-Marseille Université :

- **2 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque sur le thème « Roman rose, roman noir », du 23 au 25 mars 2017, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille.
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation d'un colloque sur le thème « La sécurité en droit public », du 3 au 4 mai 2017, organisé par le CRA, Centre de Recherches Administratives.
- **1 500 €** pour l'aide à l'organisation de la journée d'étude sur le thème « Mondes & Cartes », le 5 avril 2017, organisée par l'ED LLA, École Doctorale Langues, Lettres et Arts.
- **1 200 €** pour l'aide à l'organisation des expositions de photographies/animations/conférences sur le thème « galerie itinérante 2017 », du 19 janvier au 7 décembre 2017, organisées par l'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnel Administration des Institutions Culturelles.
- **1 500 €** pour l'aide à l'organisation du colloque sur le thème « Le surpeuplement carcéral en Europe , un phénomène maîtrisable mais indifféremment maîtrisé. Quelles sont les pistes retenues par le livre blanc », le 24 mars 2017, organisé par le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles.
- **2 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque sur le thème « La médiation civile : alternative ou préalable au procès », du 28 au 29 mars 2017, organisé par le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles.

Tableau récapitulatif des subventions accordées :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé	Agent comptable
Le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille Secteur Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines GU 2017 - 00687	« Roman rose, roman noir », sur le campus aixois	Du 23 au 25 mars 2017	N-1 : 3 800€ N-2 : 2 800€	2 500€	14 320 € Co financeurs : CD 13 : 2 500 € Droits d'inscription : 900€ AMU : 6 200€ Autres : 220€ Ressources propres CIELAM : 2 000€	2 000€ Soit 14% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université
Le CRA, Centre de Recherches Administratives Secteur Droit et Sciences Politiques GU : 2017 - 00703	« La sécurité en droit public », sur le campus aixois	Du 3 au 4 mai 2017	N-1 : 17 000€ N-2 : 35 000€	1000€	5 500 € Co financeurs : AMU : 3 500€ CD 13 : 1 000€	1 000€ Soit 18,18% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université
L'ED LLA, École Doctorale Langues, Lettres et Arts GU : 2017 - 00717	« Mondes et Cartes », sur le campus aixois	Le 5 avril 2017	N-1 : 1 500€ N-2 : 1 500€	1 500€	3 000€ : Co financeurs : Ressources propres : 3 000€	1 500€ Soit 50% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université
L'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnel Administration des Institutions Culturelles	« Galerie itinérante 2017 » sur Aix-en-Provence, Marseille et Arles.	Du 19 janvier au 7 décembre 2017	N-1 : 1 200 € N-2 : 1 200€	1 200 €	38 500€ Co financeurs : CRPACA : 20 000€ CD 13 : 2 000 € DRAC PACA : 2 000 €	1 200 € Soit 3,1% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Faculté d'Économie et de Gestion GU 2017- 00689					Communauté d'Agglomération d'Arles : 2 000€ Ville d'Arles : 2 000€ AMU : 3 500 € Sponsors : 5 000 € Ressources propres IUP AIC : 800 €		
Le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles Secteur Droit et Sciences Politiques GU 2017 - 00688	« Le surpeuplement carcéral en Europe », sur le campus aixois	Le 24 mars 2017	N-1 : 2 000 € N-2 : 2 900 €	1 500€	6 777 € Co financeurs : Droits inscription : 2 277€ AMU : 2 500€ CD 13 : 500€	1 500 € Soit 22,38% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université
Le LDPSC, Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles Secteur Droit et Sciences Politiques GU 2017 - 00698	« La médiation civile : alternative ou préalable au procès », sur le campus aixois	Du 28 au 29 mars 2017	N-1 : 2 000 € N-2 : 2 900 €	2000€	10 000 € Co financeurs : Droits inscription : 3 504€ AMU : 2 996€ CD 13 : 1 500€	2 000 € Soit 20% du budget prévisionnel	Aix-Marseille Université

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à Aix-Marseille Université.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_126-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :

Article 1 :

Est approuvée l'attribution de subventions à hauteur de 9 200 € au profit de l'Agence Comptable AMU, Aix-Marseille Université.

Article 2:

Les dépenses en résultant seront prélevées au budget général 2017 sur les lignes 23-657382 qui présentent les disponibilités nécessaires.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer tout document afférant à l'exécution de la présente délibération.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Enseignement Supérieur,
Recherche, Santé

Frédéric COLLART

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_126-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative N° GU 2017-00703

Etablissement : Aix Marseille Université - Centre de Recherches Administratives

Objet social : 58 bd Charles LIVON, Le jardin du Pharo 13 284 Marseille

Président : Yvon BERLAND Personne en charge du dossier : Florian LINDITCH

<u>Chiffres clés au 31/12/2015 :</u>	<u>Relation avec la Métropole :</u>
Total produits : 634,73M€	Subvention 2016 oui
Résultat net : 18,7M€	Convention non
Le prochain CA sera voté en mars 2017	

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix en Provence Site SCHUMAN Salle des Actes

Intitulé, objectif et description de l'action : Organisation d'un colloque sur le thème « La sécurité en droit public », du 3 au 4 mai 2017.

La notion de sécurité est aujourd'hui au centre de toutes les réflexions sociologiques, politiques et juridiques.

Le colloque a pour objet d'aborder le thème de la sécurité publique dans les différentes composantes du droit public.

Le CRA organise annuellement des tables rondes et des manifestations rassemblant les enseignants chercheurs des différents laboratoires de recherche.

Ce colloque réunit 57 participants, fait intervenir 16 spécialistes et est ouvert aux étudiants, aux élus locaux, aux avocats et à des auditeurs libres.

Remarques :

Ces manifestations contribuent au rayonnement universitaire de la Faculté de Droit.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 5 500€

Subvention demandée à la Métropole : 1 000€

Subvention accordée 1 000€ soit 18 % du total produit .

Avis du Service Opérationnel

Favorable	<u>Commentaires</u> : Le CRA est un centre de référence sur le territoire qui produit des colloques de grande qualité.
-----------	---

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le :

Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	<u>Commentaires</u> :
---	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative N° GU 2017-00717

Etablissement : Aix Marseille Université - École Doctorale Langues, Lettres et Arts

Objet social : 58 bd Charles LIVON, Le jardin du Pharo 13 284 Marseille

Président : Yvon BERLAND Personne en charge du dossier : Claude PEREZ

<u>Chiffres clés au 31/12/2015 :</u>	<u>Relation avec la Métropole :</u>
Total produits : 634,73M€	Subvention 2016 oui
Résultat net : 18,7M€	Convention non
Le prochain CA sera voté en mars 2017	

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Campus d' Aix en Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : Organisation d'une journée d'étude sur le thème « Mondes & Cartes » organisée par la revue pluridisciplinaire des doctorants d'Aix-Marseille , le 5 avril 2017.

La revue Les chantiers de la Créations initiée par les doctorants ED LLA organise chaque année une journée d'étude ainsi qu'un entretien avec une personnalité du monde universitaire, artistique ou culturel.

Cette journée a pour but également de valoriser en priorité les personnalités du monde culturel et universitaire de la région.

Cette journée réunit 40 participants, fait intervenir 10 spécialistes et permet de créer des rencontres entre étudiants chercheurs et acteurs locaux culturels. Elle cible les doctorants mais également les étudiants de Master.

Remarques :

La revue fête ses 10 ans cette année et un numéro spécial sera proposé aux participants de la journée d'étude qui verront leur communication publiée.

<u>Chiffres clés de l'action :</u>
Total produit de l'action : 3 000€
Subvention demandée à la Métropole : 1 500€
Subvention accordée 1 500€ soit 50 % du total produit .

Avis du Service Opérationnel

	<u>Commentaires :</u>
Favorable	L'Ecole Doctorale LLA est un centre d'étude avec lequel le territoire est engagé depuis plusieurs années et qui produit des travaux de grande qualité dans un domaine très spécialisé.

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations

	<u>Commentaires :</u>
Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative N° GU 2017-00689

Etablissement : Aix Marseille Université - Institut Universitaire Professionnel Administration des Institutions Culturelles

Objet social : 58 bd Charles LIVON, Le jardin du Pharo 13 284 Marseille

Président : **Yvon BERLAND** Personne en charge du dossier : Rosette NICOLAI

<u>Chiffres clés au 31/12/2015 :</u>	<u>Relation avec la Métropole :</u>
Total produits : 634,73M€	Subvention 2016 oui
Résultat net : 18,7M€	Convention non
Le prochain CA sera voté en mars 2017	

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 200€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix en Provence et Arles

Intitulé, objectif et description de l'action : aide à l'organisation des expositions de photographies/animations/conférences sur le thème « galerie itinérante 2017 » qui se tiendront à la galerie Arcade à Aix-en-Provence, à la Villa Méditerranée à Marseille et à l'espace Van Gogh en Arles du 19 janvier au 7 décembre 2017.

La formation des futurs administrateurs de la culture passe par une sensibilisation à la création les étudiants, démarche avant-gardiste au sein de cet institut universitaire.

Exposants : Milena WALTER / Alexandre DAND/ Laure TIBERGHIEEN/ Carte blanche au dialogue entre deux écoles : ESAAix et ESAD-TPM ;

Chaque vernissage réunit entre 150 et 200 personnes.

Remarques : La galerie itinérante est un projet universitaire innovant mis en place par la Faculté d'Économie et de Gestion

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 38 500€

Subvention demandée à la Métropole : 1 200€

Subvention accordée 1 200€ soit 3,1% du total produit .

Avis du Service Opérationnel

	<u>Commentaires :</u>
Favorable	La Métropole accompagne depuis plusieurs années cette galerie itinérante qui est une manifestation clé dans la formation des futurs administrateurs de la culture rencontrant un grand succès se traduisant directement en nombre de visiteurs.

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le :

	<u>Commentaires :</u>
Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017

Date de réception préfecture :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative N° GU 2017-00688

Etablissement : Aix Marseille Université - Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Objet social : 58 bd Charles LIVON, Le jardin du Pharo 13 284 Marseille

Président : Yvon BERLAND Personne en charge du dossier : Anne LEBORGNE

<u>Chiffres clés au 31/12/2015 :</u>	<u>Relation avec la Métropole :</u>
Total produits : 634,73M€	Subvention 2016 oui
Résultat net : 18,7M€	Convention non
Le prochain CA sera voté en mars 2017	

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 1 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Campus Aix en Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : colloque sur le thème « Le surpeuplement carcéral en Europe , un phénomène maîtrisable mais indifféremment maîtrisé. Quelles sont les pistes retenues par le livre blanc », le 24 mars 2017.

Ce colloque s'inscrit dans l'actualité juridique de l'année 2016-2017 et intéressera à la fois les étudiants mais aussi les professionnels des métiers de la justice. Il fait intervenir des professionnels du droit aixois et marseillais

Ce colloque réunit 250 participants, fait intervenir 66 spécialistes et est ouvert aux étudiants, aux chercheurs, aux avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice....

Remarques :

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 6 777€

Subvention demandée à la Métropole : 1 500€

Subvention accordée 1 500€ soit 22% du total produit .

Avis du Service Opérationnel

	<u>Commentaires</u> :
Favorable	Le LDPSC est un centre d'étude avec lequel le territoire est engagé depuis plusieurs années et qui produit des colloques de grande qualité dans un domaine très spécialisé.

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le :

	<u>Commentaires</u> :
Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative N° GU 2017-00698

Etablissement : Aix Marseille Université - Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Objet social : 58 bd Charles LIVON, Le jardin du Pharo 13 284 Marseille

Président : *Yvon BERLAND* Personne en charge du dossier : Anne LEBORGNE

Chiffres clés au 31/12/2015 :	Relation avec la Métropole :
Total produits : 634,73M€	Subvention 2016 oui
Résultat net : 18,7M€	Convention non
Le prochain CA sera voté en mars 2017	

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Campus Aix en Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : colloque sur le thème « La médiation civile : alternative ou préalable au procès », du 28 au 29 mars 2017 .

Ce colloque pose la question de la médiation et sa participation à la résolution d'un conflit, sa participation à la justice et son accueil par les justiciables et les praticiens du droit. Il sera fait une analyse à partir du droit positif français, du droit comparé, européen et international.

Ce colloque réunit 250 participants, fait intervenir 26 spécialistes et est ouvert aux étudiants, aux chercheurs, aux avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice....

Remarques :

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 10 000€

Subvention demandée à la Métropole : 2 000€

Subvention accordée 2 000€ soit 20% du total produit .

Avis du Service Opérationnel

Favorable	<u>Commentaires</u> : Le LDPSC est un centre d'étude avec lequel le territoire est engagé depuis plusieurs années et qui produit des colloques de grande qualité dans un domaine très spécialisé.
-----------	--

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le :

Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	<u>Commentaires</u> : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;">Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_126-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :</div>
---	--

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Attribution de subventions de fonctionnement à Aix-Marseille Université

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 29 MARS 2017

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_126-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :